



INFORMATION POUR LES RESIDENTS ET LES FAMILLES

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que Monsieur le Président du Conseil Départemental, par Arrêté en date du 23 Juillet 2024, a fixé les Prix de Journée Hébergement et Dépendance 2024 suivants :

G.I.R	<u>Prix de journée Hébergement</u>	<u>Tarifs dépendance</u>	<u>Tarif hospitalisation / réservation</u>
<u>1 et 2</u>	64.86 €	+ 20.65 €	44.86 €
<u>3 et 4</u>	64.86 €	+ 13.11 €	44.86 €
<u>5 et 6</u>	64.86 €	+ 5.57 €	44.86 €

Ils sont applicables au 1^{er} Août 2024.

Je reste, bien sûr à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'ILE-BOUCHARD, le 1^{ER} Août 2024.

La Directrice Déléguée,




M-B. LEBATARD